

Des voix: Poursuivez!

M. A. C. Cadieu (Meadow-Lake): Je suis sûr que bon nombre de mes commettants seront amèrement désappointés, et même révoltés, de voir la question du drapeau de nouveau soulevée à la Chambre, au seuil de la saison de Noël. La grande majorité d'entre eux est très heureuse de notre drapeau actuel, le pavillon rouge, et beaucoup d'entre eux se préoccupent davantage de subvenir aux besoins de leur famille. Un grand nombre d'agriculteurs ont eu des difficultés extrêmes cette année à joindre les deux bouts, à cause de la mauvaise récolte due à la sécheresse dans plusieurs régions. Les revenus sont bien inférieurs aux besoins et beaucoup de ces gens ont été obligés de vendre leurs animaux, leurs troupeaux essentiels...

M. Byrne: Je signalerais bien respectueusement que l'honorable député donne lecture d'un discours qui est manifestement...

M. l'Orateur suppléant (M. Forgie): Ce n'est pas la première fois qu'on dirige cette critique contre un député et je crois qu'elle n'est pas pertinente.

M. Cadieu: C'est moi qui l'ai écrit, et c'est moi qui vais le prononcer. Ces gens sont très inquiets de leur sort, bien plus inquiets que celui qui, l'autre soir, à la télévision, s'est dit un grand Canadien. Je veux parler du ministre de l'Agriculture (M. Hays) que nous ne voyons pas souvent à la Chambre. Je suis sûr que bien peu de cultivateurs, dans les régions frappées par la sécheresse, diraient de lui que c'est un grand Canadien, surtout ceux qui depuis plusieurs années ont dû vendre leur bétail au plus bas prix. Si le ministre de l'Agriculture était, comme il le dit, un vrai Canadien, il serait à la Chambre aujourd'hui parce que notre débat est important, quand nous étudions une question comme celle du drapeau de la nation. Ce représentant absent s'est dit lui-même un grand Canadien. Il sait très bien, je pense, que personne d'autre ne voudrait lui donner ce titre.

Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé d'autoriser la tenue d'un plébiscite sur cette question du drapeau? Pourquoi a-t-il si peur d'un plébiscite?

Une voix: Pourquoi avez-vous peur d'une mise aux voix?

M. Cadieu: Réfléchissons. S'il n'avait été de l'opposition officielle, nous arborerions aujourd'hui partout au Canada le drapeau à trois feuilles d'érable ou le fanion Pearson. Le comité du drapeau...

[M. l'Orateur suppléant (M. Forgie).]

M. Byrne: L'honorable député ne fait pas seulement lire son discours, mais je crois entendre dans l'écouteur un autre derrière lui en train de lire le sien.

M. l'Orateur suppléant (M. Forgie): Je ne saurais le croire.

M. Cadieu: Je puis dire à l'honorable député de Kootenay-Est (M. Byrne) que je n'entends pas lire mon discours et que je n'écoute personne derrière moi. Si l'honorable député veut bien patienter, je suis sûr qu'il aura l'occasion de prononcer son propre discours. Si ce n'avait été de l'opposition officielle, ce drapeau serait maintenant le drapeau du Canada.

Je prétends qu'il n'était pas nécessaire de ramener cette question à la Chambre des communes qui a tellement d'autres travaux à accomplir. On se demande pourquoi le gouvernement craint tellement de laisser la population choisir le futur drapeau de notre grand pays.

Tous ceux qui ont suivi cette affaire n'ignorent pas que le comité a été paralysé avant même qu'il soit constitué. Cela est clair. Le discours du trône ne faisait pas mention d'un nouveau modèle de drapeau et bon nombre de députés de l'autre côté m'ont dit qu'aucune proposition de ce genre n'avait été faite à leur «caucus» avant que la Chambre soit saisie de la question. S'il était si important de changer le drapeau, il aurait été très facile d'en manifester l'intention dans le discours du trône. Un comité composé de représentants de tous les partis aurait pu être constitué afin de traiter de la question avant qu'elle donne lieu à controverse à la Chambre des communes.

Je rappelle aux honorables députés que lorsque le premier ministre a soumis cette question à la Chambre il a déclaré que les députés seraient libres de se prononcer selon leur conscience. Voici ce que l'honorable représentant a déclaré, comme en fait foi la page 3317 du hansard du 12 mai:

Lorsque le temps viendra de soumettre à la Chambre des communes la décision du gouvernement dans cette affaire, j'espère que tous les honorables députés se prononceront selon leur conscience et qu'il ne sera pas question de confiance ou de défiance envers un parti.

Quelques jours plus tard, le tableau changeait. Le très honorable représentant n'était pas aussi énergiquement appuyé qu'il l'avait cru, au sein de son propre parti, relativement au nouveau modèle de drapeau. Et quelques jours plus tard, le 19 mai, comme en fait foi la page 3497 du hansard, quand l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas)